

LE TRAFIC PRÉVU SUR LE FUTUR TRONÇON SERA IDENTIQUE A L'ACTUEL ET RÉSERVÉ AUX VÉHICULES LÉGERS (+ QUELQUES ENGIN AGRICOLES).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

PROJET DÉJÀ ETUDIÉ DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DU DOSSIER D'EXTENSION DE LA CARRIÈRE (ETUDE D'IMPACT ICPE).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

? PARALLÈLEMENT A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE CLASSEMENT/DECLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE (ART. R141-4 CODE VOIRIE ROUTIÈRE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
LONGUEUR ESTIMATIVE DE LA FUTURE VOIE	346 MÈTRES
LARGEUR DU FUTUR TRONÇON	5,5 MÈTRES

4.6 Localisation du projet

Adresse

LIEUDIT " LES RIVAUX"
17120 GRÉZAC

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 45° 35' 48" Lat. 0° 48' 36"

Point d'arrivée : Long. 45° 35' 58" Lat. 0° 48' 35"

Communes traversées :

GRÉZAC

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE GRÉZAC : AUTORISÉ PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011-659 ✓
AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN D'IRRIGATION : DÉCLARATION LOI SUR L'EAU DU 14/08/2012 ✓
DÉVIATION D'UN TRONÇON DE LA RD 243 : A VENIR

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

CHAMP CULTIVÉ

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU APPROUVÉ LE 08/09/2005
- RÉVISION SIMPLIFIÉE POUR L'EXTENSION DE LA CARRIÈRE APPROUVÉE LE 03/10/2013
- FUTUR TRONÇON EN ZONE A COMPATIBLE AVEC LE RÈGLEMENT DU PLU.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZONE DE REPARTITION DES EAUX DU BASSIN DE LA SEUDRE => AUCUN IMPACT ENVISAGEABLE SUR LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TERRES DE DÉCAISSEMENT ENVOYÉES EN ISDI AUTORISÉE OU REUTILISÉES POUR LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE LA CARRIÈRE
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UTILISATION DE GRAVE CALCAIRE POUR LA CRÉATION DE LA SOUS-COUCHE ROUTIÈRE .
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	≈ 1900 m ² DE TERRE AGRICOLE → IMPACT SUR LE MONDE AGRICOLE COMPENSÉ DANS LE CADRE DE L'AUTORISATION ICPE

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TERRES DE DECAISSEMENT ENVOYÉES EN ISDI AUTORISÉE OU RÉUTILISÉES POUR LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE LA CARRIÈRE.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LE PROJET PERMET D'ASSURER UNE CONTINUITÉ DU RÉSEAU ROUTIER POUR LES RIVERAINS.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

DANS LA MESURE OÙ LE DÉPLACEMENT DE LA VOIE COMMUNALE N°16 A DÉJÀ ÉTÉ ÉTUDIÉ DANS LE CADRE DE LA RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLU EN 2013 ET DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE D'IMPACT DU DOSSIER D'EXTENSION DE LA CARRIÈRE (MESURE COMPENSATOIRE A LA SUPPRESSION DU TRONÇON ACTUEL), LE PROJET NOUS SEMBLE DEVOIR ÊTRE DISPENSÉ D'ÉTUDE D'IMPACT.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PLAN GLOBAL D'EXTENSION DE LA CARRIÈRE ET DES MODIFICATIONS DE VOIRIES PROJETES (4.8)

Three empty horizontal lines for text entry.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

GRÉZAC

le,

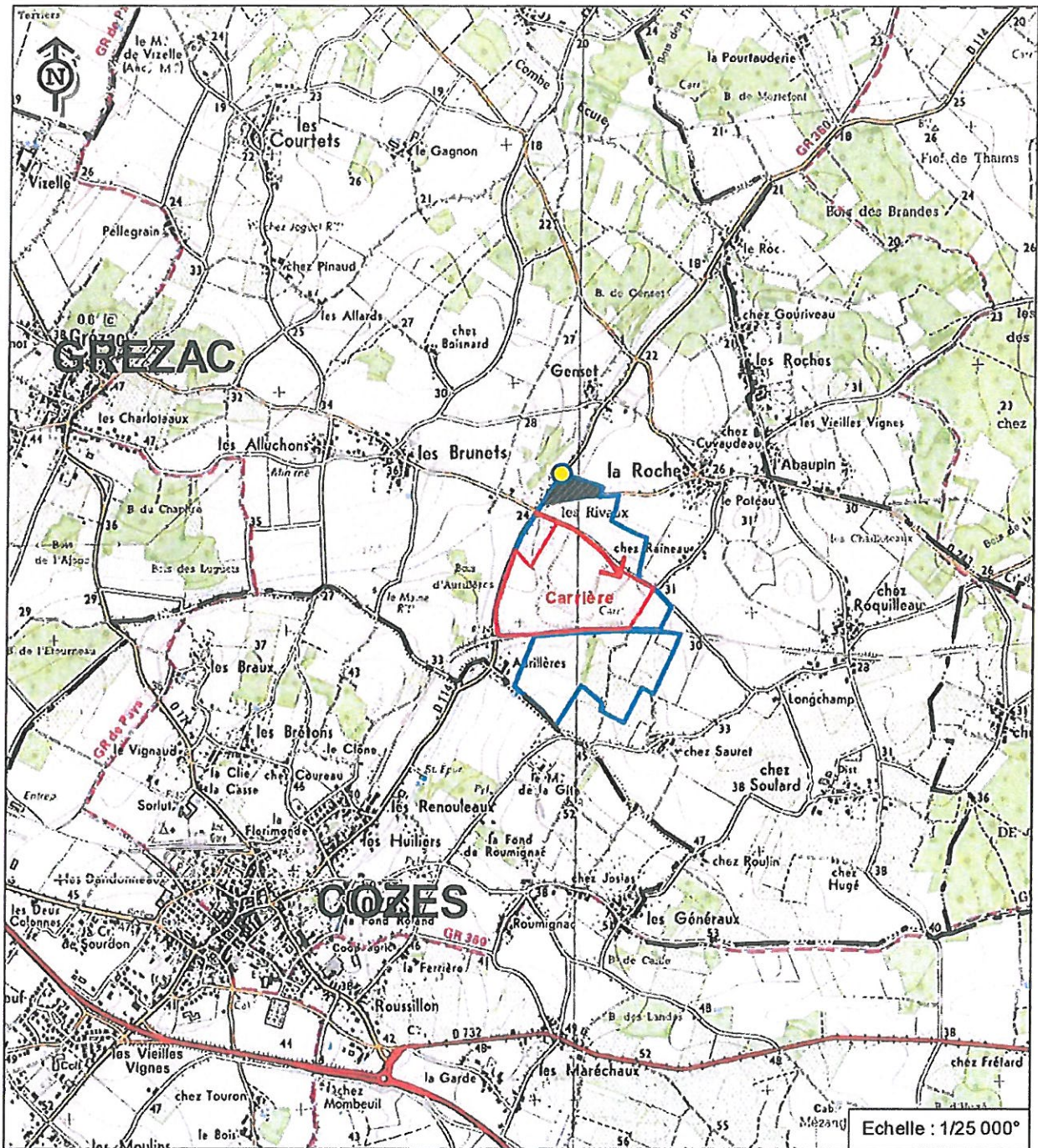
25 Juillet 2014



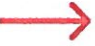



Signature



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GRÉZAC' at the top and 'Charente-Maritime' at the bottom, with a central emblem.

SITUATION



- | | | | |
|---|--|--|-----------------|
|  | Carrière autorisée
(arrêté préfectoral du 11/05/1999) |  | Demande |
|  | Accès actuel |  | Future base-vie |
|  | Limite communale |  | Accès futur |

PRISES DE VUE

(réalisées le 27/09/2013 dans le cadre de l'enquête publique du dossier d'extension de la carrière)

①



②

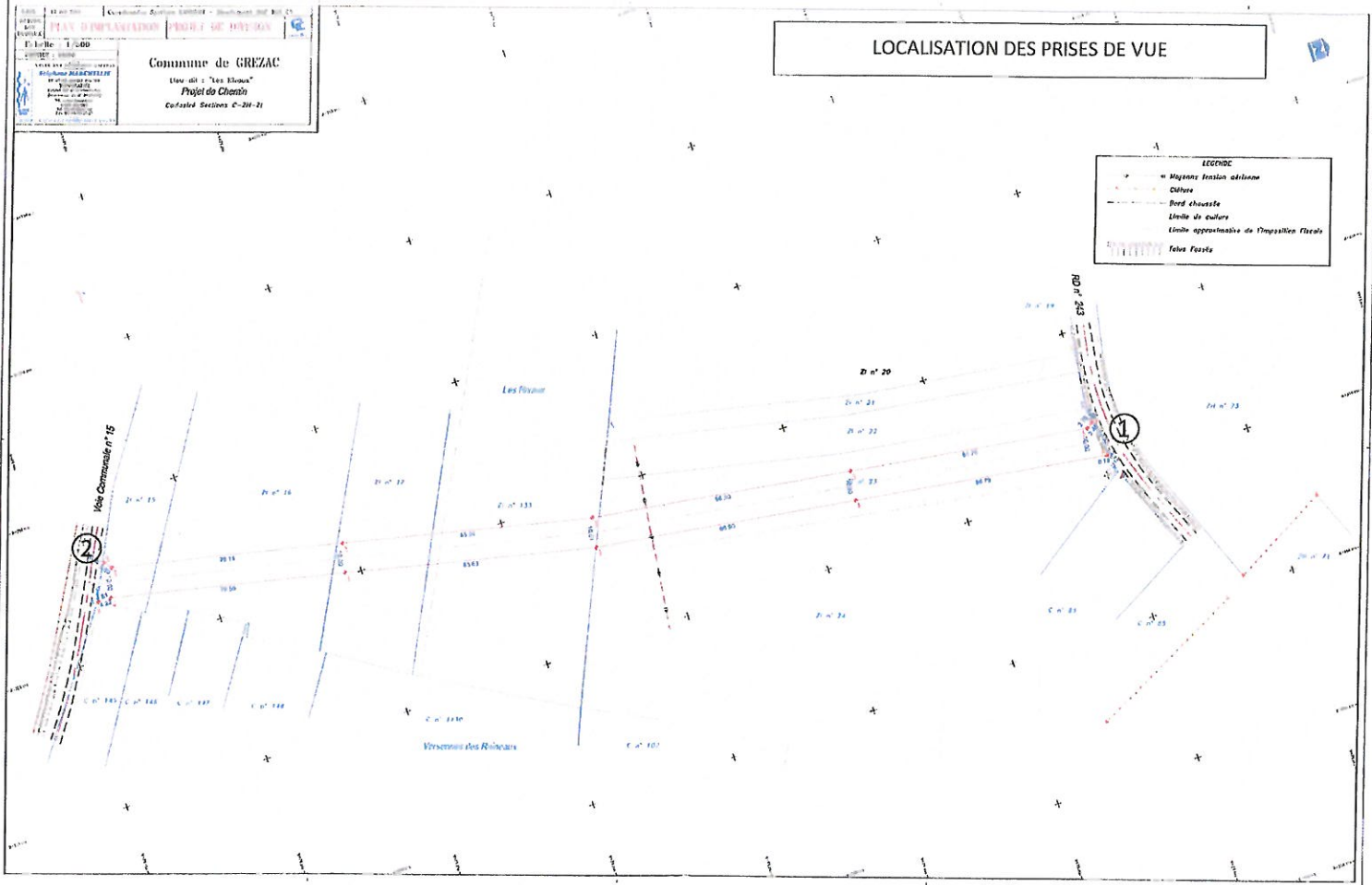


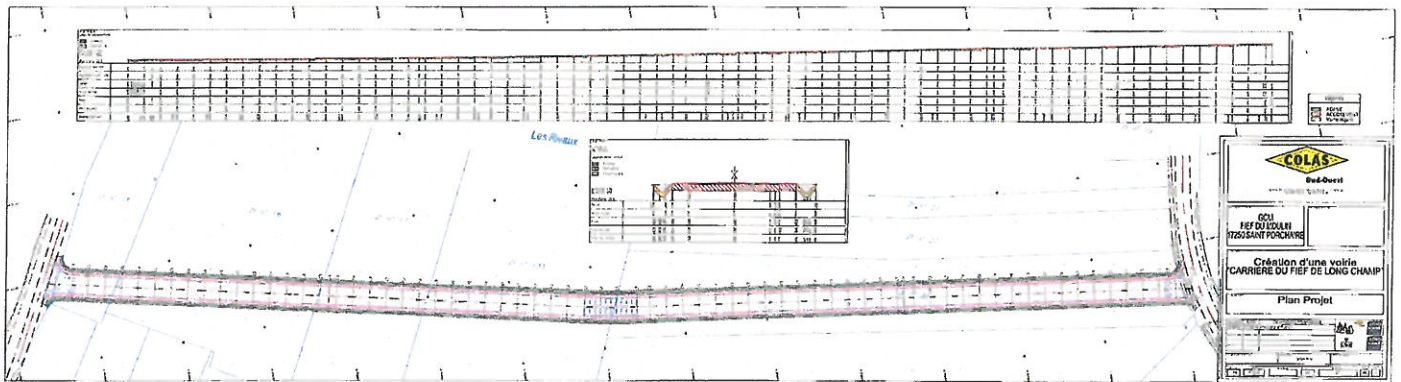
PLAN D'AMÉNAGEMENT D'UN DÉPARTEMENT
 P.L.N. 1/500
 Commune de GREZAC
 Lieu dit : "Les Etoiles"
 Projet de Chemin
 Conférence Sections C-20-21

LOCALISATION DES PRISES DE VUE

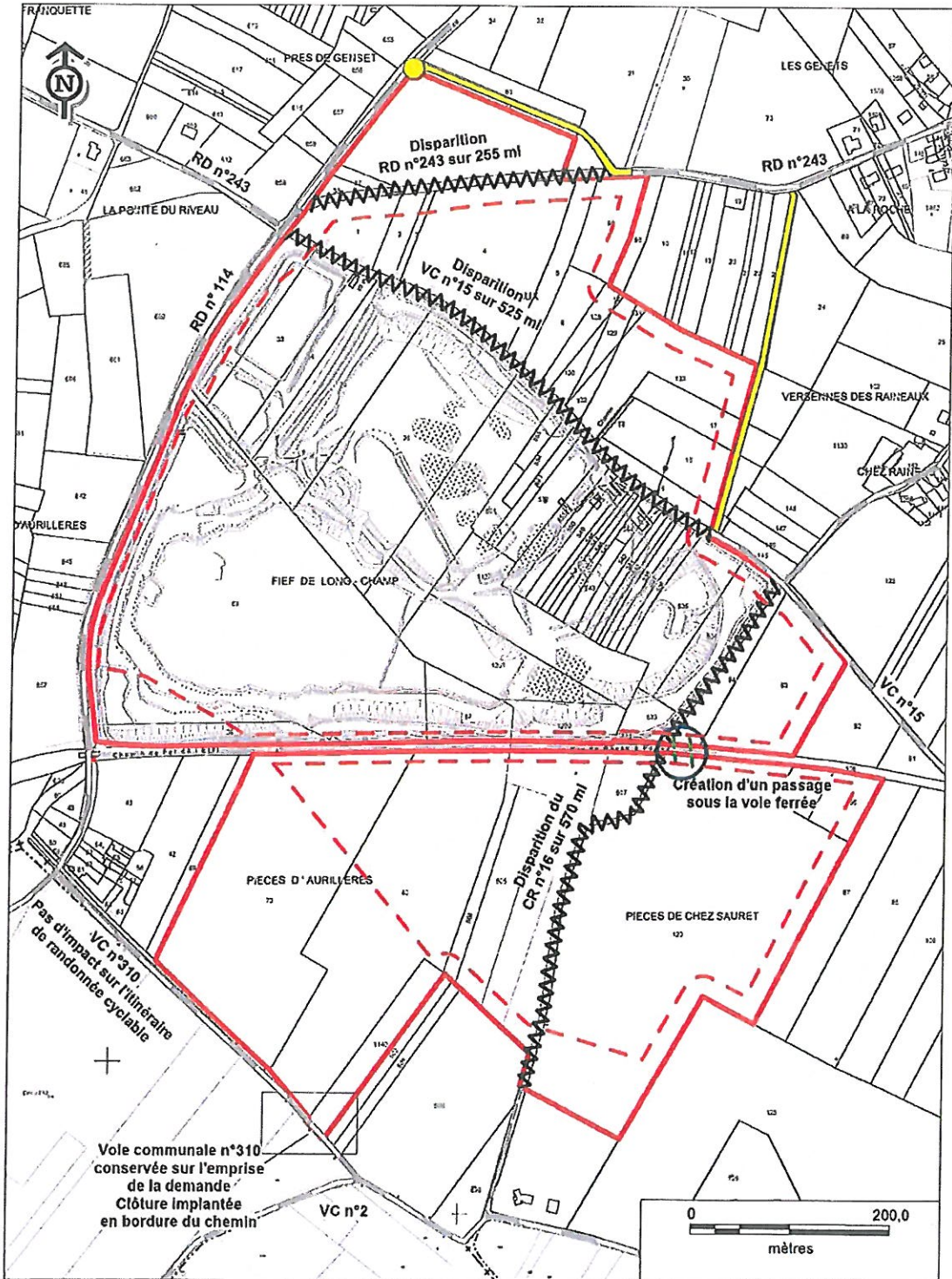
LEGENDE

- ✕ Mises en évidence arbitraires
- Culture
- Bord chaussée
- Limite de culture
- Limite approximative de l'imposition fiscale
- ▨ Fossés





IMPACTS SUR LES AXES DE CIRCULATION PÉRIPHÉRIQUES



- | | | | |
|--|--------------------------------------|--|---|
| | Route carrossable | | Section de route ou de chemin dans l'emprise du projet et linéaire concerné |
| | Chemin non carrossable et inexistant | | Projet de nouvelle voie |
| | | | Passage sous la voie ferrée |

